

UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



*L'Europe s'engage  
en Bretagne* / Avec le Fonds européen  
pour les affaires maritimes et la pêche

## Annexe 5 – Fiches projets avec avis émis lors de la CML du 08.10.2019

## *Construction d'un bâtiment halio-alimentaire à Pénestin*

### **Pays d'Auray**

### **Fonds sollicités :**

Region / Europe - FEAMP - DLAL

### **Axes :**

"Travailler en Pays d'Auray" : structurer les filières locales pour favoriser des emplois pérennes sur le territoire

### **Fiche Action :**

Europe : Valoriser les produits, savoir-faire et patrimoines du territoire

### **Fonctionnement / Investissement :**

Investissement

## **IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET**

---

**Nom porteur :** BRIERE

**N° SIRET :** 821 462 520 00

**Forme juridique :** Entreprise

**L'entité appartient à un groupe :** Non

**Nombre de salariés ou d'agents (ETP) :** 1.00

**Chiffre d'affaires annuel en k€ :** 25839.00

**Total bilan annuel en k€ :** 258883.00

**Representant de la structure demandeuse :** BRIERE, Axel, Dirigeant

**Representant technique du projet :** Brière Axel, Dirigeant, briere.mytiliculture@gmail.com

**Adresse postale :** 65 rue du port 56760 PENESTIN

**Adresse électronique :** briere.mytiliculture@gmail.com

**Tel :** +33621621589

## **CARACTERISTIQUES DU PROJET**

---

### **1 - Eléments de contexte**

La mytiliculture sur bouchot est une activité durable. Cependant, elle est menacée par la production de ses coproduits mytilicoles (CPM). Le CPM est composé pour l'essentiel de moules de trop petite taille pour être vendues en l'état. Faute d'alternative, les mytiliculteurs rejettent le CPM à la mer pour la majorité, au détriment de :

- Environnement : envasement de l'estuaire de la Vilaine ; risques d'eutrophisation et de pollution microbienne du milieu aquacole.
- Production : le CPM est une source de nourriture pour les étoiles de mer ; cela accroît leur prolifération. Le Syndicat Conchylicole de Pénestin estime les pertes liées aux étoiles de mer à 2'000'000 € au minimum en 2016.
- Image de marque : La moule étant perçue comme un produit de la mer ; la mytiliculture ne peut s'entacher d'un problème environnemental auprès du consommateur, lié à son CPM.
- Législation : les mytiliculteurs français seront bientôt contraints de traiter leur CPM par l'évolution de la législation.

Mussella a pour mission la valorisation des coproduits mytilicoles (CPM) de ses associés producteurs. Pour rappel, le CPM est constitué en majorité de moules de calibres insuffisants pour les marchés traditionnels. Mussella est constituée de 8 mytiliculteurs, un groupement de producteurs et un négociant en 2018. Mussella comptera à partir de 2019, 18 mytiliculteurs, 2 groupements de producteurs et 2 négociants, localisés sur 3 bassins (Bretagne Nord, Bretagne Sud et Pertuis Breton), majoritairement en Baie de Vilaine.

Afin de maximiser la valeur du CPM et le retour sur investissement du projet, Mussella a axé sa valorisation sur des marchés à forte valeur ajoutée depuis ses débuts en 2016 ; en particulier l'agroalimentaire via des moules décortiquées (MD) ; l'aromatique et la nutraceutique (complément alimentaire) via le jus de cuisson concentré (JMC) ; l'ostréculture, la cosmétique et les biomatériaux via les coquilles (CM).

Afin d'instituer la phase industrielle, Mussella vise la mise en activité de Mussella 2 pour juillet 2020. Cette usine sera le premier site national pour la valorisation par cuisson de CPM et autres coproduits coquillages ; et le second européen permettant la valorisation de l'ensemble de ses outputs.

Enfin l'outil de Mussella 2 a été anticipé pour 2 projets futurs :

1. L'extraction de la chair de crustacés sous valorisés ; par cuisson hors de la saison mytilicole ;
2. La complémentarité avec un procédé d'extraction par hydrolyse enzymatique, qui permettra la valorisation des CPM trop petits pour la cuisson.

L'implantation des lignes de productions de Mussella 2 nécessite un bâtiment adapté, avec l'accès à l'eau de mer ; ci-dénoté "le bâtiment de Mussella 2" (M2). Il sera situé sur la zone de Loscolo à Pénestin.

## **2 - Objectifs du projet / Améliorations attendues**

Objectifs de la société Mussella/Environnemental

La mission fondamentale de Mussella est la valorisation de matières premières marines inexploitées, dans un schéma de durabilité ; et plus précisément environnemental. Les enjeux écologiques impliquent que la lutte contre gaspillages doivent être holistique. En effet, le tissu industriel actuel en France est incapable de faire le lien entre, d'une part, les matières premières inexploitées provenant de l'aquaculture et de la pêche, et l'agroalimentaire d'autre part. M2 sera le premier site français dédié à ce lien, pour les coquillages. La démarche de Mussella a été récompensée par l'Union Européenne, via le prix Food Heros Seafood 2019, prix qui récompense les organisations qui luttent contre le gaspillage.

Objectifs de la société Mussella/Collectif

La gestion des CPM est un véritable enjeu pour la filière mytilicole sur bouchot en France. La cuisson ou l'hydrolyse enzymatique sont les seules pistes de valorisation viables permettant l'équilibre financier. Sans ces procédés, le CPM engendrera un surcoût pour la mytiliculture. M2 permettra de valoriser 3'800 tonnes de CPM à 2025 ; soit 450 tonnes de chair et 511 tonnes de jus ; soit ¼ de la production nationale ; soit 20 entreprises mytilicoles associées sur 3 bassins majeurs.

### Objectifs du projet M2/Marché

Les moules décortiquées proviennent du Chili pour l'essentiel, avec un prix de marché de 2,50€/kg contre € 15,00/kg pour origine française sur bouchot. MD de Mussella se différencie foncièrement du marché.

1. M2 a été arbitré par test à l'aveugle ; l'objectif étant de maximiser l'expérience consommateur ; le procédé issu de cet arbitrage est la conjugaison du décorticage par autoclave (cuisson + vapeur) puis d'une surgélation par enrobage d'azote.

2. M2 permettra de valoriser au mieux la valeur intangible de ses externalités : Agriculture Biologique, circuit court, maîtrise de la filière et économie circulaire.

3. M2 concèdera un prix de € 5/kg ; contre 15 actuellement.

Par ailleurs, il vise une certification IFS, standard européen de bonnes pratiques agroalimentaires.

### Objectifs du projet M2/Économique

M2 est une opportunité économique pour le territoire :

- 1er de ce type à l'échelle nationale ;
- Rayonnement national pour l'approvisionnement du CPM et la distribution de ses outputs ;
- EBE excédentaire à 2021 ;
- CA en pleine capacité : 7'500k€ ;
- Résultat après impôts en pleine capacité : 2'000k€ ;
- Cash-flow généré à 2028 : 8'500k€.

### Objectifs du projet M2/Emploi

M2 prévoit une création nette de 15 emplois. Par ailleurs, en coopération avec la caisse maladie de Mussella (MSA), l'outil a été pensé autour des opérateurs et non pas l'inverse.

- Afin de limiter les TMS :
  - o Poste ergonomique (hauteur + assise + débattement des bras) ;
  - o Manutention et chargement des trémies uniquement par chariot élévateur ;
  - o Palettisation à hauteur ;
- Afin d'accroître le bien être :
  - o Rotation des postes
  - o Eclairage adapté au poste de travail et partiellement naturel ;
  - o Portes sectionnelles automatiques ;
  - o Bardage intérieur et lignes de production uniquement en ligne droite pour faciliter la circulation et le nettoyage ;
- Afin de limiter les risques :
  - o Absence d'opérateur autour des étapes dangereuses (autoclaves, criblage ...) ;
  - o EPI anticipés ;
- Afin de maximiser la mixité des genres :
  - o Vestiaire homme et femme ;
  - o Chaque poste adapté pour femmes et hommes.

### Objectifs du projet M2/Environnemental

Tout comme l'ambition fondamentale de Mussella, c.à.d. lutter contre le gaspillage, M2 a donc été conçu autour de la rationalisation ; en particulier concernant l'eau, l'électricité, l'azote et les énergies fossiles (cf « Critères optionnels »). Il est à noter que, comme ses « associés-producteurs », M2 sera certifié Agriculture Biologique. Par ailleurs, sa bonne gestion vis-à-vis de l'environnement sera justifiée par un enregistrement ICPE.

Enfin, en cohérence avec l'ACV (Analyse du Cycle de Vie), M2 est entièrement démontable et/ou peut être engagé pour une autre utilisation (assemblé plutôt que collé).

### Objectifs du projet M2/Collectif

Mussella souhaite communiquer sur l'outil M2 auprès de la filière pêche et aquacole, ainsi que l'encourager à propos de :

- La rationalisation de l'outil M2 et son approche holistique des inputs et outputs ;
- La globalisation de ses investisseurs, acteurs de la filière.

Objectifs du projet M2/Cohérence

Mussella a lancé l'opération "Transformation de coproduits mytilicoles en PAI AB" en 2017. Cette dernière a été partiellement financée par le FEAMP 68b ; elle a permis :

- La mise au point d'une ligne de lavage, débarrassage et calibrage de CPM ;
- La mise sur le marché en phase pilote des outputs de M2.

M2 est la suite ; elle vise l'industrialisation du modèle.

### **3 - Présentation resumée du projet**

M2 vise la construction d'un bâtiment agroalimentaire (bâtiment clos couvert) adapté aux procédés ci-dessous. Il répond à un besoin inexistant sur le territoire : un bâtiment agroalimentaire disposant d'un accès à l'eau de mer.

Il est à noter que Mussella vise la mesure FEAMP 69 pour son procédé d'extraction de M2. Cette dernière répond aux critères d'éligibilité de mesure FEAMP 69 à propos de la transformation de produits sous valorisés. Ce procédé peut être implantée sur un autres site agroalimentaire; il n'est pas dépendant du projet de bâtiment agroalimentaire (bâtiment clos couvert) exposé ci-dessous.

M2 permettra d'accueillir :

- Un procédé de lavage, débarrassage et calibrage ;
- Un procédé de décorticage par autoclave (cuisson), surgélation par enrobage à l'azote et glazurage automatisé ;
- Un procédé de concentration sous vide et pasteurisation des JMC.

La capacité prévue est de 2 000kg de CPM et de 400kg de MD ; l'implantation sur la zone conchylicole de Loscolo à Pénestin. M2 est de dimensions suivantes :

- Longueur : 34m ;
- Largeur : 18,5m ;
- Surface : 629m<sup>2</sup> ;
- Hauteur hors tout : 7,8m.

Il est prévu dans le cadre de l'opération un bâtiment clos couvert:

- Le gros œuvre ;
- La charpente métallique ;
- La toiture ;
- Le bardage ;
- Menuiserie.

### **4 - Localisation**

**Localisation géographique :**

**Secteur concerné par le projet (rayonnement)**

Départemental, Régional, Européen, Internationale

### **Quartier prioritaire de la politique de la ville**

Le projet est localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

Le projet impacte un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

## **5 - Résultat attendu**

Objectifs de la société Mussella/Environnemental : valorisation intégrale et maximisée des outputs, tel que prévu par la « Food Waste Pyramide » ( <https://zerowasteeurope.eu/2019/01/policy-briefing-food-systems/> ).

Objectifs de la société Mussella/Collectif : résolution de problématique CPM pour les mytiliculteurs, au niveau territorial puis national.

Objectifs de M2/Marché et économique : aboutissement du prévisionnel.

Objectifs de M2/Emploi :

- 15 emplois net et 2025 ;
- Turnover du personnel inférieur ou égal à 10 ans ;
- Mixité homme/femme proche de 50% avec un delta à 10%.

Objectifs de M2/Environnemental

- Minimisation des ressources eau, électricités, azote et fossile tel que prévus dans les objectifs (non quantifiés).
- Certification Agriculture Biologique.
- ACV de M2 maximisé avec un outil démontable et/ou pouvant être engagé pour une autre utilisation.

Objectifs de M2/Collectif : Les moyens pour la diffusion des résultats et des réalisations de l'opération à la filière sont les suivants :

- Conférences nationales et internationales (CFIA-Rennes, SEAFOOD-Bruxelles, Salon National de la Conchyliculture-Vannes...) ; le CRC sera informé et pourra diffuser à la profession ;
- Médias (magazines professionnels, presse, télévision).

Objectifs de M2/Cohérence : aboutissement de M2.

## **6 - Calendrier Prévisionnel**

<b>Echéance</b>	<b>Date</b>	<b>Commentaire</b>
Dossier réglementaire	30/09/2019	
Dépôt du permis de construire et dossier ICP	01/10/2019	
Finalisation des besoins de l'outil Mussella 2	31/12/2019	
Début des travaux	31/12/2019	
Dépôt dossier HACCP	29/02/2020	
Hors d'air hors d'eau	31/03/2020	
Finitions	30/04/2020	
Implantations lignes de production	31/05/2020	
Entrée en activité	01/07/2020	

## **PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - EUROPE**

---

### **1 - Critères obligatoires**

#### **1 - Mon projet se déroule-t-il sur le territoire du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes ?**

M2 est localisé sur la zone de Loscolo à Pénestin.

#### **2 - Mon projet répond-il à un ou plusieurs des objectifs de la stratégie DLAL FEAMP Pays d'Auray – Pays de Vannes ?**

M2 s'inscrit dans la fiche action 4 de la stratégie Pays d'Auray – Pays de Vannes (Valoriser les produits, savoir-faire et patrimoines du territoire) et répond aux objectifs suivants :

- Renforcer l'identité maritime du territoire en s'appuyant sur la valorisation des produits, savoir-faire et patrimoines liés à la pêche et l'aquaculture ;
- Créer plus de valeur ajoutée pour les entreprises et créer des d'emplois liés à la valorisation et transformation des produits.

#### **3 - Mon projet est-il innovant, apporte-t-il une plus-value, une nouveauté au territoire ?**

M2 est innovant sous plusieurs aspects.

- Maximisation de l'expérience consommateur : chacun des procédés ont été sélectionnés suite à un test à l'aveugle ; afin de maximiser l'expérience des consommateurs. Un procédé de décorticage par autoclave puis surgélation par enrobage à l'azote a donc été choisi.
- Certifications : il vise une certification « Agriculture Biologique » et « IFS ».
- Efficience énergétique : M2 a été conçu pour les limiter les consommations d'eau douce, d'électricité, d'azote et fossile.
- Bien être collaborateurs : M2 a été conçu afin de maximiser l'ergonomie de ses collaborateurs afin de minimiser le turnover du personnel (réflexion en amont avec la caisse maladie).
- En cohérence avec l'ACV, M2 est entièrement démontable et/ou peut être engagé pour une autre utilisation (assemblé plutôt que collé).

### **2 - Critères optionnels (minimum 3/5 atteints)**

### **1 - Intérêt collectif et/ou bénéficiaire collectif**

La gestion des CPM est un véritable enjeu pour la filière mytilicole sur bouchot en France. Sans ce procédé, le CPM engendrera un surcoût pour la mytiliculture. M2 permettra de valoriser 3'800 tonnes de CPM ; soit 450 tonnes de chair et 511 tonnes de jus ; soit ¼ de la production nationale ; soit 20 entreprises mytilicoles associées sur 3 bassins majeurs ; dont 10 associés à Pénestin, soit 70% du cheptel pénestinois.

### **2 - Mon projet implique-t-il les professionnels ou futur professionnels des filières halieutiques, à savoir le public cible du programme DLAL FEAMP Pays d'Auray-Pays de Vannes ?**

Les associés de Mussella sont tous exclusivement mytiliculteurs ; excepté un industriel et un fond d'investissement.

### **3 - Mon projet préserve-t-il les ressources et la qualité de l'environnement ?**

Tout comme l'ambition fondamentale de Mussella, c.à.d. lutter contre le gaspillage, M2 a donc été conçu autour de la rationalisation :

- Eau de mer pour la majorité des utilisations (lavage et dégrossissement du nettoyage) ;
- Electricité : lignes de production uniquement en ligne droite pour éviter les tapis de transfert ; concentration des jus de cuisson internalisée plutôt que sous-traitée (objectif de minimisation de l'énergie liée au refroidissement et au stockage des jus) ; minimisation de l'énergie liée à la température contrôlée (hauteurs des plafonds adaptées aux besoins de chaque pièce ; surépaisseur du bardage et orientation du bâtiment en prévision du réchauffement climatique ; minimisation de l'énergie liée à l'éclairage (LED systématisé) ;
- Azote (surgélation) : surgélateur à haute efficacité (récupération des frigories de l'enrobage pour la surgélation à cœur) ; alimentation sous vide ;
- Fossile : chaudière à gaz, en prévision de l'inflation et/ou raréfaction des énergies courantes (fioul et électricité) ; capacités de stockage dimensionnées pour la réception et l'expédition de 44 tonnes (capacité de stockage : minimum 7 jours pour MD et 17 jours pour JMC) ; concentration des jus de cuisson internalisée plutôt que sous-traitée (objectif de minimisation de l'énergie lié à la concentration et à la logistique vers un sous-traitant).

Il est à noter que, comme ses « associés-producteurs », M2 sera certifié Agriculture Biologique. Par ailleurs, sa bonne gestion vis-à-vis de l'environnement sera justifiée par un enregistrement ICPE.

Enfin, en cohérence avec l'ACV, M2 est entièrement démontable et/ou peut être engagé pour une autre utilisation (assemblé plutôt que collé).

### **4 - Mon projet est-il viable économiquement ?**

Les moules décortiquées proviennent du Chili pour l'essentiel, avec un prix de marché de 2,50€/kg contre € 15,00/kg pour origine française sur bouchot. MD de Mussella se différencie foncièrement du marché.

1. M2 a été arbitré par test à l'aveugle ; l'objectif étant de maximiser l'expérience consommateur ; le procédé issu de cet arbitrage est la conjugaison du décorticage par autoclave (cuisson + vapeur) puis d'une surgélation par enrobage d'azote.
2. M2 permettra de valoriser au mieux la valeur intangible de ses outputs : Agriculture Biologique, circuit court, maîtrise de la filière et économie circulaire.
3. M2 concèdera un prix de € 5/kg ; contre 15 actuellement.

Par ailleurs, il vise une certification IFS, standard européen de bonnes pratiques agroalimentaires.

D'après les simulations financières, M2 présente :

- Un EBE excédentaire à 2021 ;
- Un CA en pleine capacité : 7'500k€ ;
- Un résultat après impôts en pleine capacité : 2'000k€ ;
- Un cash-flow généré à 2028 : 8'500k€.

Ci dessous notre évaluations des risques financiers :

- Sur la réalisation du chiffre d'affaire prévisionnel : délai de construction, prix de vente, volume de commercialisation,



matières premières disponibles, rendements lignes de productions ;

- Sur les dépassements de charges : prix de la matières premières, masse salariale, montage juridique, coûts de l'électricité, de l'eau douce, de l'eau de mer, de l'azote et du gaz ;

L'avance de trésorerie est assurée par les banques et l'augmentation de capital de 2019.

### **5 - Mon projet permet-il de créer ou de maintenir des entreprises, de l'emploi ?**

M2 devrait créer 15 emplois d'ici 2025.

Par ailleurs,

Après étude de Mr Martial EHANNO, CER France, centre de gestion qui représente la majorité de la profession mytilicole de la Baie de Vilaine, les informations suivantes ont été constatées. Le mode de culture est le « bouchot », ou culture sur pieux. La profession compte 35 exploitations en Baie de Vilaine ; soit 100 équivalent temps pleins. Près de 4'000 tonnes de moules sont produites chaque année, pour un chiffre d'affaire total de € 7'000'000. Le centre de gestion estime aussi que € 4'500'000 sont réinjectés dans l'économie chaque année. Enfin, il conclut que ces entreprises sont pour la majorité bien gérées et saines ; aucune aide permanente n'a été nécessaire pour maintenir la profession.

La gestion des CPM est une véritable menace pour la filière. Faute d'alternative, les mytiliculteurs rejettent le CPM à la mer pour la majorité, au détriment de l'écologie, la production, l'image de marque, et la légalité.

Lorsque la réglementation sera effective, les modes de gestions alternatives du CPM représenteront une charge pour le producteur de 50 à 100 €/tonnes de CPM.

## **3 - Accès public aux résultats de l'opération (obligatoire)**

### **1 - Quelle communication publique ai-je prévu sur les résultats de mon projet ?**

Les moyens pour la diffusion des résultats et des réalisations de l'opération à la filière sont les suivants :

- Conférences nationales et internationales (CFIA-Rennes, SEAFOOD-Bruxelles, Salon National de la Conchyliculture-Vannes...) ; le CRC sera informé et pourra diffuser à la profession ;
- Médias (magazines professionnels, presse, télévision).

## PRESENTATION FINANCIERE

---

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujettissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

**Récupération de la TVA :** Oui

**Assujettissement à la TVA :** Oui

<b>Dépenses Réelles</b>		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR HT)	%
Batiment halio-alimentaire clos couvert	249 728.00	100.00
<b>Total</b>	<b>249 728.00</b>	<b>100.00</b>

<b>Recettes</b>		
Financiers (co financeurs envisagés)	Montant (EUR HT)	%
Europe - FEAMP - DLAL	99 891.00	40.00
Région - Politique de la mer	99 891.00	40.00
Autofinancement privé	49 945.00	20.00
<b>Total</b>	<b>249 727.00</b>	<b>100.00</b>

## Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)

---

**Date :** 08/10/2019

**Pour :** Comité pour avis d'opportunité

**Avis / Décision :** FAVORABLE SOUS RESERVES

**Fonds mobilisé Europe - FEAMP - DLAL :** 99 891.00 EUR

**Fond mobilisé Region :** 99 891.00 EUR

**Explication / Commentaires :**

Les questions posées et remarques émises par les membres présents permettent d'apporter de compléter la présentation orale du porteur de projet :

Un point d'éclaircissement est demandé sur la localisation du bâtiment et les produits valorisés.

Le bâtiment devait être construit sur la zone de Loscolo\* mais au regard du retard pris sur la mise en place effective de ce lotissement, Mussella a choisi une solution de replis : la zone d'activités du Poteau à Ferrel.

\*Loscolo est un lotissement mytilicole créé par Cap Atlantique, pour permettre aux professionnels de s'implanter en retrait du littoral puisque la zone d'estran vient à poser problème en termes d'espace et de conditions. Les entreprises disposeront d'équipements collectifs, dont un système collectif de lagunage.

Les produits qui seront valorisés par Mussella sont :

- Les moules sous taille : qui représentent de 15% jusqu'à 55% des moules pêchées sur Pénestin
- Les bulots (remarque du Comité des Pêches : attention, il y a une taille réglementaire)
- Les araignées : car aujourd'hui elles sont sous-valorisées, vendues entre 50 cts et 1 euros du kilo

L'IFREMER fait remarquer que le secteur de Pénestin est une zone sensible en matière de qualité de l'eau (efflorescences de phytoplancton liées à des apports en matières organiques abondantes). Quid du traitement des eaux de rejets ? et d'une potentielle intensification de l'activité mytilicole générée par l'ouverture de ce nouveau marché ?

La quantité d'eau de mer utilisée sera entre 40 et 50 m cube à l'heure : c'est la consommation d'une coopérative de producteurs. Concernant le traitement des eaux de rejets, il y aura un système de circuit fermé : 80% de l'eau utilisée sera réinjectée dans le circuit.

Le projet est soumis au cadre ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) : le pourvoyeur du lotissement est obligé de fournir un cahier des charges rigoureux. Dès lors que le site sera en route, des paramètres de qualité de l'eau définis par Cap Atlantique (le lotisseur) seront enregistrés en permanence et le système de traitement de l'eau sera adapté en conséquence.

Mussella ne devrait pas entraîner une surproduction, car l'entreprise n'a pas un objectif de payer la matière première. Le produit fini serait beaucoup trop cher. Par ailleurs, ce n'est pas dans l'intérêt des mytiliculteurs et le schéma des structures est là pour limiter la densité.

Une question est posée par le lycée maritime d'Étel sur la création d'emplois.  
Le site est prévu pour tourner en 3-8, il y a un objectif de créations de 15 emplois.

Est-ce vraiment au DLAL FEAMP de financer ce type de projet (bâtiment) ?

Arguments favorables :

\* Il apparaît important de répondre à ce problème de moules sous taille non valorisées : que fait-on de ces petites moules qui sont invendables sinon ? Leur rejet dans l'eau nuit à l'environnement et accentue par ailleurs le risque de conflits avec les autres usagers du littoral. Il s'agit donc bien d'un sujet qui concerne le territoire.

\* L'existence d'un bâtiment dédié à la transformation des produits aquacoles devrait permettre de générer un chiffre d'affaire complémentaire pour les professionnels du bassin.

Arguments défavorables :

\* Les bâtiments ne sont pas éligibles dans les autres mesures du FEAMP

\* Le taux de participation paraît élevé. Il est présenté un résultat après impôts de 2 millions d'euros, pourquoi attribuer une subvention ?

Il est rappelé que dans le cadre des fonds européens, le porteur de projet a l'obligation de maintenir la localisation et les objectifs initiaux de l'investissement dans les 5 ans à compter du paiement final de l'aide.

Avis de la CML

8 critères sur 8 atteints.

Avis favorable sous réserves

(2 votes favorables, 8 votes sous réserves, 5 ajournements)

Montant DLAL FEAMP voté : 99 891 euros

#### **Réserves à lever :**

Les membres de la commission demandent à avoir confirmation du lieu d'implantation de ce bâtiment.

Cap atlantique envisage de déposer le permis d'aménager fin d'année 2019, en espérant pouvoir obtenir une autorisation de lotir fin du 1er trimestre 2020, ce qui permettrait de lancer le permis de construire en même temps. Cela reste à confirmer.

Aujourd'hui, on ne sait pas comment ça va se passer en matière de foncier : le foncier va-t-il être vendu ? Un système de maîtrise du foncier par la collectivité, qui signe un bail avec le propriétaire du bâtiment serait-il possible ? La propriété du bâtiment est ainsi limitée dans le temps.

Il paraît nécessaire préciser ces éléments et de trouver un moyen de garantir la destination du bâtiment sur le long terme.

# *Energies Renouvelables au Service des Exploitations Ostréicoles*

**Pays d'Auray**

**Fonds sollicités :**

**Axes :**

"Travailler en Pays d'Auray" : structurer les filières locales pour favoriser des emplois pérennes sur le territoire

**Fiche Action :**

Europe : Contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de production

**Fonctionnement / Investissement :**

Fonctionnement et Investissement

## **IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET**

---

**Nom porteur :** Chantier Bretagne Sud

**N° SIRET :** 78859027100011

**Forme juridique :** Entreprise

**L'entité appartient à un groupe :** Non

**Nombre de salariés ou d'agents (ETP) :** 18.00

**Chiffre d'affaires annuel en k€ :** 950.00

**Representant de la structure demandeuse :** Yannick BIAN, Directeur

**Representant technique du projet :** Yannick BIAN, Directeur, yannick.bian@free.fr

**Adresse postale :** 40 rue des chantiers 56550 Belz

**Adresse électronique :**

**Tel :** 02 97 55 33 55

## **CARACTERISTIQUES DU PROJET**

---

### **1 - Eléments de contexte**

La Ria d'Étel compte aujourd'hui pas moins de 50 exploitations ostréicoles ce qui représente une production annuelle de plus de 3000 tonnes d'huitres. Cette activité emblématique du Pays d'Auray est aujourd'hui très dépendante de l'énergie fossile par l'utilisation de plus de 60 000 litres par an de carburant pour les déplacements sur les parcs de la ria.

En plus de cette consommation importante de combustible fossile, les exploitations ostréicoles consomment de l'électricité, principalement pour le pompage d'eau de mer pour les bassins et le fonctionnement des machines de tri et de calibrage.

## **2 - Objectifs du projet / Améliorations attendues**

Dans une optique de réduction de la consommation d'énergie fossile et d'une utilisation de ressources locales décarbonnées, le syndicat ostréicole de la ria d'Etel souhaite étudier de nouvelles solutions de mobilité nautiques et de fourniture d'électricité utilisant les ressources énergétiques et technologies locales présentes autour de la ria.

Le projet ERSEO (Energies Renouvelables au Service des Exploitations Ostréicoles), porté par le Chantier Bretagne Sud a pour cible d'atteindre 3 objectifs majeurs qui sont :

1) Définir les besoins énergétiques de l'ensemble des exploitations ostréicoles de la ria d'Etel ainsi que le potentiel solaire / éolien et hydrolien disponible aux abords des exploitations :

Cette première étape a pour objectif d'étudier les solutions de réduction de la facture énergétique de chacune des installations ostréicoles du territoire en proposant aux ostréiculteurs des solutions de production d'énergies renouvelables en utilisant les ressources décarbonnées disponibles qui sont principalement le soleil, le vent et les courants de marée.

La société Guinard Energies, spécialisée dans les systèmes hybrides de production d'énergie renouvelable et partenaire du projet, assurera cette première phase avec l'aide du syndicat ostréicole de la ria d'Etel, et du Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne-Sud (CRC), également partenaire du projet.

2) Réalisation d'un démonstrateur de production d'énergies renouvelables à partir des ressources hydroliennes et solaire sur le site du Chantier Bretagne Sud :

Cette seconde phase a pour objectif de tester une première installation hybride d'énergies renouvelables sur un site pilote afin de prouver la pertinence de l'utilisation de telles solutions de productions d'énergies renouvelables.

Le Chantier Bretagne Sud accueillera cette installation multi énergies. Guinard Energies ayant en cours une autorisation d'exploitation d'une hydrolienne devant ce chantier au Ria d'Etel assurera l'installation et l'exploitation de la centrale hybride de production, composée d'une hydrolienne, de panneaux solaires et de stockage sur batterie.

3) Fabrication d'une barge ostréicole à propulsion électrique et d'un ponton équipé d'une barge de recharge pour validation de la solution de mobilité dédiée aux professionnels de la ria :

La dernière phase du projet consiste à proposer aux ostréiculteurs de la ria d'Etel une solution de mobilité 100% électrique et alimentée par des énergies renouvelables pour leurs déplacements professionnels sur les parcs ostréicoles.

Au regard des réflexions en cours sur l'interdiction des bateaux à moteurs thermiques dans certaines zones protégées (Parcs marins, zones Natura 2000, ...), il est important d'étudier et de cibler des nouvelles solutions techniques dédiées à la propulsion peu émettrice de CO2 et utilisant des moteurs hors-bord électriques.

Ainsi, le Chantier Bretagne Sud (CBS) étudiera et réalisera une barge ostréicole innovante qui sera équipée d'une motorisation 100% électrique. Une borne de recharge, alimentée par le système hybride de production d'énergies renouvelables installée par Guinard Energies sera mise en place sur un ponton flottant au niveau du chantier CBS afin de permettre sa recharge.

Cette barge sera testée conjointement avec le syndicat ostréicole de la ria d'Etel qui sera également partenaire du projet afin de valider son fonctionnement dans le cadre de leur utilisation et aux contraintes du métier. L'objectif sera de

disposer d'un retour d'expérience des ostréiculteurs dans le cadre du projet et faire un retour au coordinateur afin de préparer une version industrielle d'une barge qui pourrait être proposée aux ostréiculteurs de la ria d'Étel mais également sur tout site similaire en Bretagne ou en France.

L'objectif final du projet ERSEO est de montrer la viabilité des nouvelles ressources locales de productions d'énergies renouvelable et d'apporter des solutions de mobilités destinées aux professionnels de la mer et notamment au secteur de la conchyliculture.

### **3 - Présentation resumée du projet**

Le projet ERSEO, Energies Renouvelables au Service des Exploitations Ostréicoles est porté par le Chantier Bretagne Sud, partenaire naturel de la profession ostréicole en Ria d'Étel en partenariat avec le syndicat ostréicole de la ria d'Étel, le CRC Bretagne Sud et Guinard Energies, entreprise spécialisée les systèmes multi-énergies de productions d'électricité décarbonnées.

Ce projet porte sur l'étude de solutions de productions d'électricité renouvelable au profit des exploitations ostréicoles de la ria d'Étel tant sur la réduction de la facture énergétique des installations à terre (hangar, bassins, etc) et sur la mobilité en la ria d'Étel (barges ostréicoles).

Dans une première phase, le projet ERSEO a pour but de définir les besoins énergétiques de l'ensemble des entreprises ostréicoles de la ria et de proposer des solutions de production d'énergies renouvelables disponibles localement (solaire, éolien, hydrolien), pour réduire la facture énergétique.

Au cours d'une deuxième phase une unité de production multi-énergie (solaire + hydrolien + stockage) d'électricité sera réalisée sur un site pilote, le Chantier Bretagne Sud, afin de valider l'ensemble du système de la production à la distribution.

Enfin, une barge ostréicole 100% électrique et rechargée à partir du système installé sur le site pilote sera mise à disposition des ostréiculteurs afin de valider l'outil in-situ dans son utilisation quotidienne afin d'envisager un déploiement industrielle du produit.

Ce projet ERSEO sera ainsi le lancement d'une démarche globale avec les ostréiculteurs de la ria d'Étel pour la réduction de la facture énergétique et des émissions de CO2 pouvant ensuite être envisagée sur tout site similaire, située dans la même zone géographique, comme le golfe du Morbihan, par exemple.

### **4 - Localisation**

#### **Localisation géographique :**

Belz, Étel, Locoal-Mendon

C.C. Auray Quiberon Terre Atlantique

**Secteur concerné par le projet (rayonnement)**

Communal, Intercommunal, Pays, Départemental, Régional

**Quartier prioritaire de la politique de la ville**

Le projet est localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

Le projet impacte un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

**5 - Résultat attendu**

Les objectifs du projet ERSEO sont les suivants :

- > Réaliser une étude complète des ressources locales d'énergies renouvelables sur les exploitations ostréicoles de la ria d'Etel.
- > Valider un système de production multi-énergies décarbonnées, dédié aux besoins spécifiques des exploitations ostréicoles.
- > Développer, en partenariat avec les ostréiculteurs, un chaland innovant à propulsion électrique répondant à leurs besoins quotidiens.
- > Limiter les rejets dans l'eau de polluants sur des sites naturels grâce aux technologies proposées (production et consommation)

Les livrables destinés au projet seront les suivants:

A l'issu de la phase 1, un rapport résumant les études de potentiels énergiques des exploitations ostréicoles de la ria sera réalisé. Il présentera les solutions techniques envisageables afin d'intégrer des systèmes de production d'électricité renouvelable pour les exploitations ostréicoles.

Au cours de la phase 2, un rapport synthétisant le fonctionnement du système de production hybride sera émis. Il décrira le système installé avec les solutions techniques retenues et la production journalière attendue sur le site pilote. A la suite de l'installation, un rapport de mise en production sera également réalisé.

Le début de la phase 3 consiste à réaliser des études d'optimisation de la propulsion électrique et de la carène. Un rapport d'étude sera émis avant la mise en construction. A la fin de la construction, un rapport d'achèvement sera réalisé.

Enfin, un rapport de synthèse sera compilé et regroupera l'ensemble des études réalisés et des résultats obtenues afin de pouvoir servir au déploiement à plus large échelle de systèmes similaires.





## **6 - Calendrier Prévisionnel**

<b>Echéance</b>	<b>Date</b>	<b>Commentaire</b>
PHASE 1 - Etude de potentiel ENR	31/01/2020	Durée estimée: 3 mois Etude de potentiel des exploitations ostréicoles de la ria d'Etel
PHASE 3 - Démonstrateur de barge ostréicole 100% électrique	31/05/2020	Durée estimée: 6 mois Construction du chaland à propulsion électrique et test par les ostréiculteurs
PHASE 2 - Démonstrateur de production ENR	31/08/2020	Durée estimée: 12 mois Installation du système de production hybride sur le site pilote au chantier Bretagne sud

## **PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - EUROPE**

---

### **1 - Critères obligatoires**

#### **1 - Mon projet se déroule-t-il sur le territoire du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes ?**

Le projet ERSEO est situé dans le Pays d'Auray sur la ria d'Etel. Il est porté par le Chantier Bretagne Sud, entreprise située sur la commune de Belz.

#### **2 - Mon projet répond-il à un ou plusieurs des objectifs de la stratégie DLAL FEAMP Pays d'Auray – Pays de Vannes ?**

> Maintenir la vocation et la fonctionnalité des espaces d'exploitation: Diminuer l'impact carbone des exploitations ostréicoles et

supprimer les rejets d'huile et de carburant grâce à une propulsion 100% Electrique des chalands

> Accompagner les acteurs locaux pour une meilleure prise en compte des risques liés à la dégradation de la qualité des milieux de production / Sensibiliser les usagers à la préservation de la qualité des ressources: Le syndicat ostréicole de la Ria d'Etel en tant que partenaire du projet pourra sensibiliser les exploitants sur l'impact de leur activité tout en proposant des solutions alternatives de propulsion et de mobilité validées grâce à ce projet.

> Augmenter la visibilité et la notoriété des activités et des produits du territoire: La démarche éco-responsable que les ostréiculteurs pourront initier (production renouvelable pour leurs installations et chaland électrique), sera un moyen de communication supplémentaire afin de valoriser leurs activités et leurs produits en termes d'impact carbone.

> Mieux structurer les filières localement: Un des objectifs du projet est de mettre au point une barge ostréicole à propulsion électrique standardiser et ainsi fédérer leur moyen de travail à la mer.

> Augmenter la valeur ajoutée des produits de la pêche et de l'aquaculture et contribuer à la diversification des sources de revenus des professionnels: Grace à la mise en place de système de production renouvelable (solaire, éolien) sur leur exploitation, la production d'électricité pourra présenter un revenu supplémentaire lorsque les bassins et/ou machines ne sont pas utilisés.

> Innover en développant de nouvelles formes d'économie collaboratives: L'ensemble des partenaires du projet (ostréiculteurs, chantier naval, fournisseur technologique et motoriste) travailleront en commun afin de développer une barge innovante 100% électrique ainsi que le système de production local.

### **3 - Mon projet est-il innovant, apporte-t-il une plus-value, une nouveauté au territoire ?**

Le projet ERSEO a pour but d'intégrer les nouvelles technologies de production d'énergies renouvelables et de mobilité décarbonnées sur le territoire de la ria d'Étel pour les professionnels de la conchyliculture. Il a vocation à devenir un des premiers démonstrateurs en France sur la propulsion électrique pour les professionnels de la mer, alimenté à partir des énergies renouvelables locales.

Au travers de différents événements tels que les fêtes maritimes de Brest 2020, le salon nautique de Paris, la barge 100% électrique développée pourra ainsi être présentée et mettra en avant le projet ERSEO initié par les acteurs du Pays d'Auray et de la ria d'Étel.

Ce projet novateur pourra ainsi être utilisé comme exemple dans les autres territoires ostréicoles français comme le Golfe du Morbihan, le bassin d'Arcachon, la Normandie ou encore le nord Bretagne.

## **2 - Critères optionnels (minimum 3/5 atteints)**

### **1 - Intérêt collectif et/ou bénéficiaire collectif**

L'appui du syndicat des ostréiculteurs de la ria d'Étel et du CRC Bretagne-Sud dans le projet ERSEO a pour but d'intégrer l'ensemble des professionnels dans un projet novateur et innovant.

### **2 - Mon projet implique-t-il les professionnels ou futur professionnels des filières halieutiques, à savoir le public cible du programme DLAL FEAMP Pays d'Auray-Pays de Vannes ?**

Le projet ERSEO implique directement les professionnels de la conchyliculture qui seront les premiers concernés par les différentes phases d'études et de tests. Le syndicat des ostréiculteurs de la ria d'Étel et le CRC Bretagne-Sud joueront un rôle majeur, comme animateurs du projet pour faire le lien entre l'ensemble des partenaires du projet et les professionnels ostréiculteurs.

### **3 - Mon projet préserve-t-il les ressources et la qualité de l'environnement ?**

Le site choisi pour le projet ERSEO est classé Natura 2000 et a pour objectifs premiers de trouver de nouveaux moyens de production d'électricité à partir des ressources renouvelables disponibles directement sur site. Il a également vocation à diminuer directement le nombre de bateaux à moteurs thermiques en proposant une nouvelle solution de propulsion 100% électrique pour l'ensemble des barges ostréicoles de la ria d'Étel. ERSEO est un projet ambitieux mais réaliste pour les ostréiculteurs et pour la préservation de la biodiversité et des ressources locales.

De plus, le remplacement des moteurs thermiques par des moteurs électriques réduira l'impact sur la faune de la ria d'Étel, préservera la qualité de l'eau et limitera la pollution sonore.

### **4 - Mon projet est-il viable économiquement ?**

Le choix du site de la ria d'Étel pour la mise en œuvre de ce projet novateur a été fait afin de pouvoir être dupliqué à l'ensemble des ostréiculteurs de la ria.

Le syndicat ostréicole, en tant qu'acteur majeur de la filière aura pour objectifs premier de faire parvenir aux partenaires du projet l'ensemble des demandes des professionnels afin de développer des produits et solutions répondants au mieux à leurs besoins.

Le projet ERSEO a pour but d'être le démonstrateur de nouvelles solutions de mobilité décarbonnée et de production d'énergies renouvelables directement dédiés aux professionnels de la conchyliculture. Une fois validé et approuvé par les acteurs, il pourra être mis en place sur de nouvelles zones de besoins en Bretagne et France.

A la suite de la validation du projet FEAMP ERSEO, un projet Européen pourrait être proposé à la commission afin de déployer une démarche identique sur le site du Golfe de Morbihan dans un premier temps.

La première phase du projet consiste à la visite de l'ensemble des exploitations ostréicoles de la Ria d'Étel afin d'évaluer leur besoins en énergies et les coûts actuels d'exploitation. Des solutions de productions renouvelables et

économiquement viables seront ensuite proposées aux exploitants ostréicoles

### **5 - Mon projet permet-il de créer ou de maintenir des entreprises, de l'emploi ?**

Le secteur de l'exploitation ostréicole est aujourd'hui fragilisé économiquement et dépend fortement des aléas climatiques et environnementaux.

Le développement d'installations de productions renouvelables sur les installations ostréicoles permettra directement de réduire la facture énergétique des installations et de réaliser ainsi un complément de revenu pour les exploitants.

De plus, le développement des nouvelles barges ostréicoles à propulsion électrique permettra de renforcer la filière de la construction navale en ria d'Etel et en Bretagne.

### **3 - Accès public aux résultats de l'opération (obligatoire)**

#### **1 - Quelle communication publique ai-je prévu sur les résultats de mon projet ?**

Communication en amont : Réunions publiques d'information / Sites internet partenaires du projet / Presse locale et spécialisée

Communication pendant : Communiqués de presses / Réseaux professionnels (Linkedin ; Twitter ; Newsletters) / Presse locale et spécialisée / Sites internet des partenaires

Communication après : Inauguration et meeting / Presse national et spécialisée / Sites internet des partenaires / Visites installations / Réseaux professionnels (Linkedin ; Twitter ; Newsletters)

Présence de la barge sur des événements tels que Brest 2020, Salon nautique de Paris, événements sur la ria d'Etel, Semaine du Golfe, etc

## PRESENTATION FINANCIERE

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujettissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

Récupération de la TVA :

Assujettissement à la TVA : Oui

<b>Dépenses Réelles</b>		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR HT)	%
PHASE 1 - Etude de potentiel	0.00	0.00
1.1 - Prestation d'étude de potentiel solaire des installations ostréicoles	62 000.00	15.68
1.2 - Prestation d'étude de courantologie	35 000.00	8.85
PHASE 2 - Démonstrateur de production ENR	0.00	0.00
2.1 - Installation hydrolienne P154	0.00	0.00
Prestation de montage de l'hydrolienne sur Brest + installation et assistance sur Belz	26 000.00	6.57
Prestation de transport, installation et retrait par voie maritime de l'hydrolienne	34 000.00	8.60
2.2 - Prestation de fourniture photovoltaïque et conversion électrique	47 000.00	11.88
2.3 - Suivi d'exploitation	0.00	0.00
Prestation de collecte et post-traitement des données de production	15 000.00	3.79
Main d'œuvre suivi exploitation	4 000.00	1.01
PHASE 3 - Construction barge ostréicole 100% électrique	0.00	0.00
3.1 - Etude d'optimisation de la carène et de la propulsion (frais salariaux)	18 000.00	4.55
3.2 - Construction de la barge	0.00	0.00
Achat de matière première	12 000.00	3.03
Main d'œuvre pour la construction	22 000.00	5.56
Achat d'équipements	8 000.00	2.02
3.3 - Installation propulsion électrique et stockage	0.00	0.00
Achat moteur électrique	31 000.00	7.84
Achat batteries	38 000.00	9.61
Main d'œuvre intégration et montage	6 000.00	1.52
3.4 - Système de recharge sur ponton	0.00	0.00
Fourniture de la borne de recharge	5 000.00	1.26
Prestation d'installation et raccordement	2 000.00	0.51
3.5 - Suivi et tests en mer	0.00	0.00
Campagne de tests + réglage et optimisation + rapport de Synthèse (frais salariaux)	9 000.00	2.28
Prestation d'accompagnement suivi test en mer	2 500.00	0.63
Frais de communication - événements	9 000.00	2.28
Prestation d'accompagnement du CRC pour le lien aux professionnels	6 500.00	1.64
Dédommagement Syndicat ostréicole ria d'Etel	3 500.00	0.88
<b>Total</b>	<b>395 500.00</b>	<b>100.00</b>

<b>Recettes</b>		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR HT)	%
Europe - FEAMP - DLAL	158 200.00	40.00
Région - Cofinancement Région pour le DLAL FEAMP	158 200.00	40.00
Autofinancement privé	79 100.00	20.00
<b>Total</b>	<b>395 500.00</b>	<b>100.00</b>

## Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)

---

**Date :** 08/10/2019

**Pour :** Comité pour avis d'opportunité

**Avis / Décision :** FAVORABLE

**Fonds mobilisé Europe - FEAMP - DLAL :** 158 200.00 EUR

**Fond mobilisé Region :** 158 200.00 EUR

**Explication / Commentaires :**

\* Les questions posées et remarques émises par les membres présents permettent d'apporter de compléter la présentation orale du porteur de projet :

- Yannick BIAN, directeur du chantier Bretagne Sud précise que l'hydrolienne développée par Guinard Energies sur le site du chantier est la première hydrolienne connectée au réseau public (avec système de conversion créé).

- Aucune expérimentation n'a été faite à ce jour sur la création de pontons ostréicoles électriques alimentée à partir d'énergies renouvelables. Pour information, aujourd'hui il se construit entre 70 et 90 pontons neufs par an. Il peut donc y avoir un marché potentiel.

- Une précision est apporté sur le volume de travail engagé : la construction de la barge ostréicole représente 600h de travail.

- Jean MAHEO, président du syndicat ostréicole de la ria d'Etel, précise que le syndicat est particulièrement intéressé par ce projet car cela contribuerait notamment à réduire la pollution de l'eau par les rejets accidentels d'huile de moteur.

- Il est demandé des précisions sur le choix des sources d'énergie (hydrolien et solaire) :

L'objectif du projet est bien d'étudier l'approvisionnement énergétique à partir d'une source mixte : solaire et hydrolien, car avec cette dernière, il y a 2h-2h30 dans la journée où aucune énergie n'est produite. On pourrait coupler ça avec l'éolien, ça ne poserait aucun problème mais l'idée est de limiter l'impact visuel.

Les différentes applications possibles seront étudiées :

+ Créer un démonstrateur de production d'énergies renouvelables : une station sur laquelle les ostréiculteurs viendraient se recharger.

+ Développer un ponton ostréicole à propulsion électrique

+ Protéger les bassins submersibles et zones de stockage par des ombrières recouvertes de panneaux photovoltaïques.

- Michel CRIAUD, vice-président de la CML, représentant du territoire Pays de Vannes, interroge le porteur sur le lien fait avec les projets financés sur le Pays de Vannes (bateau électrique porté par le PNR et étude Golfe Navelec portée par Morbihan Energie).

L'objectif de Golfe navelec est de cartographier les besoins et les solutions. En cela, le projet ERSEO est une application concrète qui va venir alimenter cette cartographie. Et inversement, la méthode et les résultats de l'étude Golfe Navelec seront très utiles pour le projet ERSEO. Par ailleurs, le Chantier Bretagne Sud a deux bateaux électriques en construction, donc le retour d'expériences les intéresse particulièrement. Le chantier est bien en lien avec Morbihan Energies sur ces questions.

- Sébastien LEMOINE conseille de se rapprocher d'Yvan SELO à Baden, qui a une barge électrique à passagers depuis 5 ou 6 ans et de voir avec lui ses retours sur les coûts que cela engendre et l'amortissement qu'il en fait. Même si le bateau qu'il utilise n'est pas compatible avec la production d'huitres.

Le chantier Bretagne Sud est en effet en contact avec lui.

- Au regard de son caractère innovant et précurseur, le projet a une envergure nationale voire internationale, la question d'une structuration et d'un financement moins local est posée.

Le chantier Bretagne Sud et ses partenaires ont souhaité développer cette expérimentation à une échelle locale car c'est leur lieu de vie et de travail. La culture de l'innovation est très présente en ria d'Étel, il y a une vraie appropriation de l'objet de hydrolienne. Ce projet est en quelque sorte la phase 2 du développement de l'hydrolienne. Enfin, le fait de choisir une zone d'expérimentation délimitée est un facteur de réussite pour ce type de projet où le retour d'expériences des acteurs de terrain est essentiel.

- Ne vous êtes pas rapproché de Morbihan énergies concernant le financement ?

Morbihan Énergies ne financera pas tant qu'ils n'auront pas finalisé l'étude Golfe Navelec.

- Les membres de la Commission mer et littoral soulignent un point de vigilance : le fait que Guinard énergies réalise à la fois la première phase et la deuxième phase de l'étude ne constitue-t-il pas un conflit d'intérêt ?

Le chantier Bretagne Sud pilote le projet et sera attentif à ce point.

Guinard Energies est à la fois partenaire sur la partie de production d'énergies renouvelables car il est le seul à détenir la technologie sur l'hydrolienne

- Une question est posée sur le nombre d'entreprises interrogées ainsi que la méthode de l'étude et sa transférabilité.

Les 45 entreprises de la ria d'Étel seront interrogées. Et l'idée est d'être accompagné par le syndicat ostréicole local pour communiquer sur la méthode et les résultats auprès des professionnels. A l'extérieur, le chantier Bretagne Sud pourra s'appuyer sur le réseau national des CRC ainsi que sur le réseau DLAL FEAMP pour communiquer sur la méthode et l'expérience.

- Les membres de la CML interrogent le porteur de projet sur la barge et ses futurs usages.

La barge qui sera construite mesurera 12m (obligés de passer les 10m pour la sécurité).

Elle sera mise à disposition des professionnels de la ria a minima mais aussi potentiellement d'autres bassins. En parallèle, elle servira de prototype à visée pédagogique sur les salons et événements autour de la conchyliculture, du nautisme, du développement durable du littoral...

La production d'électricité à partir d'énergies renouvelables pourra alimenter d'autres besoins : bulleurs des bassins, lumières sur le chantier...

L'intérêt du chantier est de favoriser l'usage du bateau électrique et lieu d'expérimentation et de prototypage. Son métier est de construire des bateaux et de favoriser un usage durable et propre.

\* Les membres de la CML formulent les remarques suivantes :

- Le lien doit être confirmé avec le projet Golfe Navelec pour éviter des doublons. L'utilisation de la barge à terme doit être organisée afin de profiter à l'ensemble du territoire, via un conventionnement entre le Chantier Bretagne Sud, le CRC Bretagne Sud et le syndicat ostréicole de la ria d'Étel.

- L'hydrolienne est intéressante mais la solution photovoltaïque doit être étudiée au même niveau car a priori plus facile à mettre en œuvre à plus court terme (ombrières sur bassins conseillées par les services vétérinaires). La construction d'une barge ostréicole est de l'économie locale, contrairement aux panneaux photovoltaïques.

- Le Chantier Bretagne Sud est toujours disponible pour accompagner les entreprises innovantes, c'est intéressant de soutenir une entreprise qui aide les autres.

- Par ailleurs, le projet répond concrètement aux enjeux de la transition énergétique, et implique une valorisation du territoire, une création et maintien d'emplois.

8 critères sur 8 atteints.

Avis favorable à l'unanimité

Montant DLAL FEAMP voté : 158 200 euros



# Coordonner les Aires Marines Educatives autour du Golfe du Morbihan

**Pays d'Auray**

**Fonds sollicités :**

Region / Europe - FEAMP - DLAL

**Fiche Action :**

Europe : Contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de production

**Fonctionnement / Investissement :**

Fonctionnement

## IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

---

**Nom porteur :** Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

**N° SIRET :** 20004970800

**Forme juridique :** Syndicat Mixte

**Nombre d'habitants :** 180

**L'entité appartient à un groupe :** Non

**Nombre de salariés ou d'agents (ETP) :** 19.00

**Montant du budget Annuel en k€ :** 1500.00

**Representant de la structure demandeuse :** LAPPARTIENT David, Président

**Representant technique du projet :** Ronan PASCO, responsable Pôle Mer et Littoral,  
ronan.pasco@golfe-morbihan.bzh

**Adresse postale :** 8 Bd des îles - CS 50213 56006 Vannes

**Adresse électronique :** contact@golfe-morbihan.bzh

**Tel :** 02 9-7 62 03 03

## CARACTERISTIQUES DU PROJET

---

### 1 - Eléments de contexte

Les aires marines éducatives sont nées en Polynésie Française en 2012, à l'initiative des élèves de différentes écoles

situées dans l'archipel des Marquises. En accord avec le gouvernement de Polynésie française, il a été décidé par le gouvernement français d'expérimenter la démarche au niveau national, ce qui a été fait sur 8 autres sites en France métropolitaine et en outre-mer en 2016-2017 dans un programme pilote, puis plus largement en 2017-2018.

Une « aire marine éducative » est une zone maritime littorale de petite taille qui est gérée de manière participative par les élèves d'une école primaire.

L'objectif des aires marines éducatives est de mettre les enfants au cœur des dispositifs de gestion, de prise de décision et d'actions en faveur de la protection du milieu marin. Il s'agit aussi de renforcer la diffusion des connaissances scientifiques sur le milieu marin et de faire connaître les usages et la culture liés à la mer avec les professionnels.

Le Parc naturel régional se positionne comme ressource pour la classe et les intervenants, que ce soit pour des questions méthodologiques ou techniques sur des sujets que les enfants souhaitent aborder. Le Parc peut ainsi proposer des outils d'animation qu'il a lui-même conçu ou acquis avec l'objectif de les mettre à disposition des écoles.

## **2 - Objectifs du projet / Améliorations attendues**

Afin que la démarche menée avec les classes se fasse dans un esprit d'intégration des enfants dans la gouvernance des Aires Marines Educatives, cet accompagnement méthodologique est primordial. Le rôle du Parc sera aussi de mettre en relation les différentes Aires Marines Educatives et d'organiser des rencontres afin de favoriser les échanges d'expériences entre les enfants des différentes communes.

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a accompagné la classe unique de l'école de l'île d'Arz lors de l'année scolaire 2017-2018, en intervenant en classe et/ou sur le terrain une fois par mois. Cet accompagnement s'est concrétisé par la conception et la mise en place de 2 panneaux de recommandations des enfants vers les habitants et visiteurs de l'île. Cet accompagnement s'est poursuivi l'année scolaire suivante 2018-2019.

Ainsi pour l'année scolaire 2018-2019, les enfants de 14 classes, soit 7 écoles, (île d'Arz, Saint-Philibert, Locmariaquer, Crach, Pluneret, Plougoumelen, Arzon) étaient dans la démarche d'Aires Marines Educatives. Les interventions en classe sont faites par le Parc naturel régional, pour le lancement méthodologique en début d'année scolaire, et par une partie des animations, mais surtout par des animateurs du territoire, qu'ils soient agents de la commune ou indépendants.

La dynamique des Aires Marines Educatives ne faisant que s'amplifier, ce sont au moins 12 écoles du territoire du Parc qui ont fait part de leur souhait de se lancer pour la rentrée scolaire 2019-2020 (en plus des 7 communes citées précédemment : Le Hézo, Sarzeau, Saint-Armel, Séné et Vannes).

L'objectif de ce projet est d'accompagner de manière plus approfondie et pérenne les écoles volontaires pour les 3 prochaines années scolaires, tout en incluant une participation des professionnels de la mer pour faire connaître leur activités auprès de ce public. En effet, dans le cadre du projet financé par le FEAMP, les professionnels de la mer participeront concrètement à la sensibilisation par la définition des thèmes à aborder pour leurs activités et/ou par la visite de chantiers conchylicoles, ports de pêche...

## **3 - Présentation resumée du projet**

Le Parc naturel régional propose de coordonner les différentes démarches d'Aires marines Educatives mises en œuvre sur son territoire. Cette coordination est souhaitée par les écoles et soutenue par la région Bretagne et le Groupe Régional des Aires Marines Educatives (Région Bretagne et Agence Française pour la Biodiversité). Les actions

permises par un accompagnement du FEAMP seraient les suivantes :

- coordination des Aires Marines Educatives par un chargé de mission (interventions en classe, lien avec le GRAME, animation des référents...);
- création et/ou achat d'outils pédagogiques (Planktobox, films, expositions, jeux...). Ces outils pourront être mis à disposition du CRC et du Comité des pêches ;
- Interventions de référents à hauteur de 2 interventions par Aire Marine Educative. Cela permettra soit de compléter le financement interne à l'école ou à la commune, soit de diminuer celui-ci ;
- Regroupement des Aires Marines Educatives en fin d'année

#### **4 - Localisation**

**Localisation géographique :**

**Secteur concerné par le projet (rayonnement)**

**Quartier prioritaire de la politique de la ville**

Le projet est localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

Le projet impacte un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

#### **5 - Résultat attendu**

- Participation des écoles du territoire du Parc à la démarche d'Aires Marines Educatives.
- Création d'outils pédagogiques pour accompagner les écoles
- Coordination des démarches d'Aires marines Educatives
- Organisation d'un rassemblement annuel des écoles en démarche d'Aires marines Educatives

## **6 - Calendrier Prévisionnel**

<b>Echéance</b>	<b>Date</b>	<b>Commentaire</b>
Début Projet	01/11/2019	
Fin du projet	31/07/2022	

## **PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - EUROPE**

---

### **1 - Critères obligatoires**

#### **1 - Mon projet se déroule-t-il sur le territoire du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes ?**

Le périmètre du projet est le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, sur les pays d'Auray et de Vannes. Le Parc couvre l'ensemble du littoral allant de Saint-Philibert à Ambon.

#### **2 - Mon projet répond-il à un ou plusieurs des objectifs de la stratégie DLAL FEAMP Pays d'Auray – Pays de Vannes ?**

Ce projet s'inscrit pleinement dans la stratégie DLAL FEAMP des Pays d'Auray et de Vannes en répondant à deux de ses objectifs opérationnels :

- Sensibiliser les usagers à la préservation de la qualité des ressources
- Améliorer la connaissance et développer l'attractivité des métiers

#### **3 - Mon projet est-il innovant, apporte-t-il une plus-value, une nouveauté au territoire ?**

La démarche d'Aire Marine Educative est très récente (2016 en France métropolitaine). L'école de l'île d'Arz a pu montrer que les enfants peuvent se saisir de la problématique littorale et maritime, se l'approprier et en arriver à produire des outils. L'objectif est donc de dupliquer cette démarche à plus grande échelle auprès des écoles primaires du territoire du Parc et développer une culture maritime auprès des enfants pour qu'ils deviennent les acteurs de demain.

### **2 - Critères optionnels (minimum 3/5 atteints)**

#### **1 - Intérêt collectif et/ou bénéficiaire collectif**

Ce projet permettra de :

- créer du lien entre les écoles primaires du territoire
- développer la culture maritime auprès des enfants
- faire connaître ou développer la connaissance des scolaires sur les activités maritimes primaires

#### **2 - Mon projet implique-t-il les professionnels ou futur professionnels des filières halieutiques, à savoir le public cible du programme DLAL FEAMP Pays d'Auray-Pays de Vannes ?**

Oui. Ce projet sera porté par le Parc, en collaboration avec le Comité régional conchylicole de Bretagne Sud et le Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Morbihan. Les professionnels effectueront eux-mêmes des interventions dans les classes.

#### **3 - Mon projet préserve-t-il les ressources et la qualité de l'environnement ?**

L'objectif des Aires Marines Educatives est bien de faire participer les scolaires à la gouvernance maritime et à la préservation de notre environnement marin. Cet objectif passe par la connaissance des différents usages présents sur l'Aire Marine Educative pour favoriser la présence de ces activités au sein d'un environnement préservé.

#### **4 - Mon projet est-il viable économiquement ?**

Oui. Ce projet vient conforter une démarche naissante, accompagnée par le Parc naturel régional et les municipalités des écoles volontaires.

#### **5 - Mon projet permet-il de créer ou de maintenir des entreprises, de l'emploi ?**

Ce projet va permettre de faire prendre conscience aux enfants de la fragilité des activités professionnelles maritimes et de l'importance de les maintenir dans la mesure où elles participent à la diversité du territoire, sachant que l'on connaît l'impact des connaissances des enfants sur leurs parents.

### **3 - Accès public aux résultats de l'opération (obligatoire)**

#### **1 - Quelle communication publique ai-je prévu sur les résultats de mon projet ?**

Les résultats du projet seront diffusés de la manière suivante :

- Rapport d'activités de l'ensemble des démarches d'aires Marines Educatives
- Réalisation de vidéos pédagogiques comme celle réalisée à l'île d'Arz pour l'année scolaire 2017-2018
- Divers médias

## PRESENTATION FINANCIERE

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujettissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

**Récupération de la TVA :** Oui

**Assujettissement à la TVA :** Oui

<b>Dépenses Réelles</b>		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR TTC)	%
coordination PNRGM	83 000.00	56.83
CRC Bretagne sud	6 250.00	4.28
CDPMEM 56	6 800.00	4.66
outils pédagogiques	15 000.00	10.27
interventions des référents en classes	20 000.00	13.69
regroupement des AME en fin d'année scolaire	15 000.00	10.27
<b>Total</b>	<b>146 050.00</b>	<b>100.00</b>

<b>Recettes</b>		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR TTC)	%
Région - Cofinancement Région pour le DLAL FEAMP	58 420.00	40.00
Europe - FEAMP - DLAL	58 420.00	40.00
Autofinancement privé	1 250.00	0.86
Autofinancement privé	1 360.00	0.93
Autofinancement public	26 600.00	18.21
<b>Total</b>	<b>146 050.00</b>	<b>100.00</b>

## Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)

**Date :** 08/10/2019

**Pour :** Comité pour avis d'opportunité

**Avis / Décision :** FAVORABLE SOUS RESERVES

**Fonds mobilisé Europe - FEAMP - DLAL :** 58 420.00 EUR

**Fond mobilisé Europe - FEAMP - DLAL :** 58 420.00 EUR

**Explication / Commentaires :**

\* La présentation orale du porteur de projet permet d'apporter les précisions suivantes :

- L'Agence Française pour la Biodiversité est à l'initiative du dispositif des aires marines éducatives. Elles sont nées il y a trois 4 ans aux îles marquises.

- Le principe réside dans le fait que les enfants deviennent acteurs de leur territoire. Ils sont accompagnés par un référent et des intervenants : animateurs nature des communes, chargés de missions du parc, guides nature... Les enfants choisissent leurs sujets de travail sur une zone particulière de la commune de leur choix également.

L'approche pédagogique s'articule autour d'expérimentations, de lectures de paysage avec les 5 sens...

Une des conditions pour être labellisé AME est qu'il y ait une production à la fin de l'année – exemples : magazine transmis à l'ensemble des habitants d'Arzon, panneau pédagogique grand public sur l'île d'Arz...

- Dans le golfe du Morbihan :

En 2017-2018, une seule école était labellisée AME : l'île d'Arz  
2018-2019, 6 autres écoles se sont engagées dont Vannes, Séné St-Armel et Le Hézo  
2019-2020 : ce sont 12 écoles intéressées.  
- En Bretagne, c'est dans le Morbihan qu'il y a le plus d'aires marines éducatives

Les missions de la personne qui sera recrutée seront multiples :

- Coordonner les démarches d'aires marines éducatives sur le territoire et mettre en réseau les classes, les instituteurs et les référents techniques ;
- Accompagner les écoles individuellement si besoin ;
- Mieux faire connaître les activités maritimes aux enfants : les enfants savent situer les activités de loisirs sur leur commune, un peu moins les activités professionnelles.
- Participer au réseau du GRAME (Groupe régional de travail sur les aires marines éducatives)

\* Les questions posées et remarques émises par les membres présents permettent d'apporter de compléter la présentation orale du porteur de projet :

- Quelle place de la pêche et de l'aquaculture ?

Idéalement, le PNR du Golfe du Morbihan compte une demi-journée par mois dans chacune des écoles sur l'ensemble des thématiques liées à la mer. En début et en fin de chaque année scolaire, un point sera fait avec le CRC, CDPMEM, les référents techniques et les instituteurs sur les messages à faire passer sur l'ostréiculture et la pêche. Au moins une ou deux interventions sur les dix prévues porteront sur les activités primaires maritimes. Les enfants doivent choisir une ligne directrice pour l'année, on leur proposera la thématique de la pêche ou de l'ostréiculture mais on ne peut pas les obliger.

En parallèle, des outils pourront être développés et le chargé de communication du comité des pêches fera lui-même quelques interventions en classe.

La personne sera embauchée pour un an, afin de tester l'activité. Au bout des trois ans, si la mission revêt un intérêt pour tous, l'objectif est de pérenniser le poste au sein du parc.

- Y-a-t-il un lien avec le lycée maritime d'Etel ?

Aujourd'hui non mais pourquoi pas ? Ça peut être intéressant de faire intervenir des élèves. Le lycée peut en effet faire visiter ses installations, propose Yannick PERRON.

Comment les parents sont associés ?

Il paraît important de les associer étant donné l'âge des enfants. Des parents accompagnent les sorties, peuvent aussi intervenir. Le comité de pilotage de l'AME est en général composé de parents d'élèves.

Sébastien Lemoine témoigne : il était la veille dans l'école de sa fille pour présenter son métier, le phénomène des marées et la biodiversité.

- Serait-il possible d'étendre la coordination à d'autres AME (Belle-Ile, Gavres Quiberon...) ?

Il y aura un retour d'expériences à partager intéressant. Sur le principe, sur validation des élus, il ne devrait pas y avoir de problème.

AVIS DE LA CML :

Ne participent pas au vote les représentants des structures porteuses du projet :

- M. JEANNOT, PNR du Golfe du Morbihan,

- T. JACOB et O. LE NEZET, CDPMEM
- S. LEMOINE et B. MAHEO, CRC Bretagne Sud

8 critères sur 8 atteints.

A l'unanimité, avis favorable avec réserves

Montant DLAL FEAMP voté : 58 420 euros

**Réserves à lever :**

Redimensionnement du poste afin d'intégrer un travail d'information et de mise en réseau élargi :

- Prévoir des temps d'informations sur ces thématiques maritimes auprès de toutes les écoles qui le demandent (pas uniquement celles intégrées dans une démarche d'aire marine éducative)
- Mettre en réseau l'ensemble des aires marines éducatives du territoire Pays d'Auray-Pays de Vannes



## *Définition d'une stratégie de communication*

### **Pays d'Auray**

### **Fonds sollicités :**

Europe - FEAMP - DLAL

### **Axes :**

"Travailler en Pays d'Auray" : structurer les filières locales pour favoriser des emplois pérennes sur le territoire

### **Fiche Action :**

Europe : Valoriser les produits, savoir-faire et patrimoines du territoire

### **Fonctionnement / Investissement :**

Fonctionnement

## **IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET**

---

**Nom porteur :** CDPMEM 56

**N° SIRET :** 5392744600012

**Forme juridique :** Syndicat professionnel / Organisation professionnelle

**L'entité appartient à un groupe :** Non

**Nombre de salariés ou d'agents (ETP) :** 9.00

**Montant du budget Annuel en k€ :** 1129.00

**Representant de la structure demandeuse :** LE NEZET Olivier, Président

**Representant technique du projet :** RICHARD Magali, Secrétaire Générale, [mrichard@bretagne-peches.org](mailto:mrichard@bretagne-peches.org)

**Adresse postale :** 13 boulevard Louis Nail 56100 Lorient

**Adresse électronique :** [mrichard@bretagne-peches.org](mailto:mrichard@bretagne-peches.org)

**Tel :** 02 97 37 01 91

## **CARACTERISTIQUES DU PROJET**

---

### **1 - Eléments de contexte**

Dans leurs missions, les Comités se doivent « d'assurer la représentation et la promotion, au niveau départemental, des intérêts généraux des professionnels exerçant une activité de pêche maritime ou d'élevage marin ; et d'assurer, auprès des entreprises de pêche et des salariés de ces entreprises, une mission d'information et de conseil. »

La communication est ainsi un élément central de notre compétence, tant à destination des pêcheurs professionnels

(communication interne) qu'à destination du grand public (communication externe).

Depuis 2012, date de création des Comités Départementaux des Pêches, de nombreuses actions ont été mises œuvrés (création d'un site internet, participation à des salons pour la promotion des produits et de la filière, édition de brochures sur la pêche morbihannaise, ...) en fonction des différents publics cibles.

Compte tenu de l'évolution des moyens et supports de communication, mais aussi des différents publics à cibler, les supports utilisés à ce jour par le CDPMEM 56 nécessitent une actualisation. Cela se traduit par la nécessité de définition d'une stratégie de communication globale formalisée.

En effet, la communication est un enjeu majeur pour la profession :

- En termes de communication interne. Le secteur de la pêche connaît une actualité chargée, notamment au plan réglementaire. Il existe un véritable enjeu pour les Comités de diffuser une information précise et pédagogique auprès de leurs membres. Il paraît primordial de les informer toujours mieux et plus vite des évolutions réglementaires, des réunions à venir, des possibilités de participer à un programme scientifique, des offres et demandes d'embarquements, des formations continues proposées, ... En outre, au moment où l'Administration des Affaires maritimes réduit ses moyens, le CDPMEM 56 sera probablement obligé de communiquer davantage avec ses membres (rappel des visites de sécurité, revalidation des diplômes, ...). Enfin le nombre croissant de missions des Comités des Pêches impose de mieux faire connaître ce travail à ses adhérents.

- En termes d'attractivité. La profession rencontre des difficultés de recrutement et de transmission. Elle souffre d'un déficit d'image chez les jeunes et les personnes en réorientation professionnelle. Pourtant le CDPMEM 56 a noué des partenariats avec les structures en charge de l'emploi, de l'insertion et de la formation. Il participe également à des forums sur l'emploi ou la découverte des métiers.

- En termes d'acceptation sociale et de durabilité des produits et des productions. Le métier de pêcheur et les techniques de pêche sont parfois caricaturés et dénigrés, et finalement assez mal connu du grand public y compris des résidents du département. Pourtant le métier a évolué, ainsi que la prise en compte de l'environnement. Par ailleurs, les produits du littoral morbihannais sont mal connus (coquille Saint-Jacques de Quiberon, pouces-pieds, palourdes, ...). L'amélioration de l'image du métier et des productions passent par une communication positive et plus accrue vers les résidents et les touristes.

- En termes de communication auprès des décideurs politiques et des structures en charge de l'aménagement. Le secteur de la pêche constitue une activité économique importante sur le littoral. Pourtant son poids et ses problématiques ne sont pas toujours bien identifiés. L'enjeu au travers de la communication est de favoriser l'émergence de politiques publiques en faveur de la filière.

## **2 - Objectifs du projet / Améliorations attendues**

L'objectif du projet consiste à définir une stratégie de communication visant à :

- Améliorer l'image du métier de marin pêcheur et son attractivité.
- Renforcer la communication interne et donc l'information auprès des pêcheurs professionnels.
- Réaffirmer la place de la filière pêche dans l'économie des territoires littoraux.
- Valoriser et promouvoir les produits de la mer morbihannais.

## **3 - Présentation resumée du projet**

Le CDPMEM 56 souhaite dynamiser sa communication à la fois interne et externe sur les thèmes de l'attractivité du

métier, la place de la filière sur le territoire, les productions et les savoirs-faire.

Aussi, le projet porté par le CDPMEM 56 consiste à définir et à mettre en œuvre une stratégie de communication globale à destination des consommateurs, des résidents et touristes, des acteurs institutionnels et de ses professionnels.

Le projet est prévu en deux phases. La phase 1 consiste en la définition d'une stratégie. Pour ce faire, le CDPMEM 56 fera appel à un bureau d'étude spécialisé en communication et marketing. Ce dernier sera missionné pour de :

- Formaliser les objectifs.
- Définir les cibles.
- Déterminer le positionnement pour chaque thème.
- Définir les messages pour chaque cible (promesse, bénéfice client, argument, style et ton, graphisme).
- Choisir les supports.
- Budgéter et planifier.
- Définir les indicateurs.

Par ailleurs dans un souci d'une bonne allocation de moyens, le bureau d'étude prendra en compte le paysage institutionnel du CDPMEM 56 pour trouver des synergies en termes de communication. Il pourra préconiser des rapprochements sur certaines opérations et actions menées par ses partenaires (Lycée maritime, CRC BS, ...).

La phase 2 portera sur la mise en œuvre de la stratégie et fera l'objet d'une autre demande de subvention auprès des GALPA d'Auray-Vannes et de Lorient.

Il est à souligner que ce projet de "définition d'une stratégie de communication" est déposé sur les deux GALPA Morbihannais et en conséquence, son budget est proratisé en fonction de la population des deux GALPA, à savoir :

- Pays d'Auray-Vannes : 320 674 habitants soit 60%
- Pays de Lorient : 212 722 habitants soit 40%

#### **4 - Localisation**

##### **Localisation géographique :**

Auray

C.C. Auray Quiberon Terre Atlantique

##### **Secteur concerné par le projet (rayonnement)**

Départemental

##### **Quartier prioritaire de la politique de la ville**

Le projet est localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

Le projet impacte un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

#### **5 - Résultat attendu**

Définition d'une stratégie de communication

## **6 - Calendrier Prévisionnel**

<b>Echéance</b>	<b>Date</b>	<b>Commentaire</b>
Marché de prestation -Préparation cahier des charges, publication, analyse,...	01/07/2019	La consultation sera lancée début septembre. Le choix du bureau d'étude sera opéré début octobre en fonction du retour de la CML
Volet 1 Etude	07/10/2019	
Volet 2 Etude	15/11/2019	
Rendu de l'étude	31/12/2019	

## **PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - EUROPE**

---

### **1 - Critères obligatoires**

#### **1 - Mon projet se déroule-t-il sur le territoire du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes ?**

Le CDPMEM 56 ayant une vocation départementale, le projet se déroule à la fois sur le territoire du GALPA d'Auray-Vannes et à la fois sur le GALPA du Pays de Lorient. Il est à souligner que le CDPMEM 56 dispose de locaux à Auray sur le territoire du GALPA.

#### **2 - Mon projet répond-il à un ou plusieurs des objectifs de la stratégie DLAL FEAMP Pays d'Auray – Pays de Vannes ?**

Le projet répond à plusieurs objectifs de la stratégie du GALPA d'Auray-Vannes :

- Maintenir la vocation et la fonctionnalité des espaces d'exploitation.
- Favoriser le dialogue entre professionnels, collectivités et usagers de la bande côtière.
- Favoriser la transmission des entreprises et faciliter l'installation des nouveaux professionnels.
- Améliorer la connaissance et développer l'attractivité des métiers.
- Augmenter la visibilité et la notoriété des activités et des produits du territoire.
- Mieux structurer les filières localement.
- Augmenter la valeur ajoutée des produits de la pêche et de l'aquaculture et contribuer à la diversification des sources de revenus des professionnels.
- Favoriser l'inclusion sociale dans les filières pêche et aquaculture.

#### **3 - Mon projet est-il innovant, apporte-t-il une plus-value, une nouveauté au territoire ?**

Au travers de ce projet, il s'agit de donner plus d'ampleur à la communication du CDPMEM 56 et d'être plus efficace dans les messages transmis en recherchant notamment des modes de diffusion innovants.

### **2 - Critères optionnels (minimum 3/5 atteints)**

#### **1 - Intérêt collectif et/ou bénéficiaire collectif**

Le projet est collectif à plusieurs titres. Le CDPMEM 56, en tant qu'organisme professionnel représente l'ensemble des entreprises de pêche du Morbihan. Par ailleurs, le projet bénéficiera à l'ensemble des pêcheurs du Morbihan.

#### **2 - Mon projet implique-t-il les professionnels ou futur professionnels des filières halieutiques, à savoir le public cible du programme DLAL FEAMP Pays d'Auray-Pays de Vannes ?**

Les professionnels sont très largement associés au pilotage du projet. En effet, le COPIL sera composé notamment

d'élus représentant les pêcheurs. Par ailleurs dans le cadre de l'étude, des pêcheurs seront également auditionnés par le bureau d'étude. Enfin les cibles étant diverses, d'autres partenaires du territoire seront associés et auditionnés comme les acteurs de l'emploi, les acteurs de la formation, ...

### **3 - Mon projet préserve-t-il les ressources et la qualité de l'environnement ?**

Les métiers de la pêche ont énormément évolué notamment dans la prise en compte du développement durable. Aussi, le bureau d'étude devra nécessairement intégrer le caractère durable des pratiques de pêche dans la stratégie de communication qu'il proposera. En effet, il s'agit d'un axe majeur de communication.

### **4 - Mon projet est-il viable économiquement ?**

La définition d'une stratégie de communication devrait permettre au CDPMEM 56 d'être plus efficace dans ses actions et plus efficient dans les dépenses afférentes à celle-ci.

### **5 - Mon projet permet-il de créer ou de maintenir des entreprises, de l'emploi ?**

Le projet a vocation à maintenir et développer l'activité sur le territoire. L'attractivité du métier est un axe majeur de la stratégie de communication.

## **3 - Accès public aux résultats de l'opération (obligatoire)**

### **1 - Quelle communication publique ai-je prévu sur les résultats de mon projet ?**

La stratégie de communication sera présentée aux membres du Conseil du CDPMEM 56. Une fois validée par les membres, la stratégie pourra être présentée à d'autres partenaires sur demande (CML, collectivités locales, ...).

## PRESENTATION FINANCIERE

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujettissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

**Récupération de la TVA :** Non

**Assujettissement à la TVA :** Non

<b>Dépenses Réelles</b>		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR TTC)	%
Prestation Bureau d'étude	15 000.00	78.37
Frais de personnel (marché, pilotage, animation)	3 600.00	18.81
Frais de structure	540.00	2.82
<b>Total</b>	<b>19 140.00</b>	<b>100.00</b>

<b>Recettes</b>		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR TTC)	%
Région - Cofinancement Région pour le DLAL FEAMP	7 656.00	40.00
Europe - FEAMP - DLAL	7 656.00	40.00
Autofinancement public	3 828.00	20.00
<b>Total</b>	<b>19 140.00</b>	<b>100.00</b>

### Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)

**Date :** 08/10/2019

**Pour :** Comité pour avis d'opportunité

**Avis / Décision :** FAVORABLE

**Fonds mobilisé Europe - FEAMP - DLAL :** 7 656.00 EUR

**Fond mobilisé Region :** 7 656.00 EUR

**Explication / Commentaires :**

\* Les questions posées et remarques émises par les membres présents permettent d'apporter de compléter la présentation orale du porteur de projet :

- Qu'est-ce que ça a de spécifique au Pays d'Auray-Pays de Vannes ?

Le niveau départemental est différent du national et régional. Sur ce projet, on est à l'échelle plus locale, avec une promotion des produits du territoire, un contact avec les acteurs de l'emploi et de la formation locaux, etc.

La stratégie au niveau national porte plus sur la marque, l'identification des produits.

- Quelle clé de répartition entre Auray-Vannes et Lorient ?

La clé de répartition choisie est la population INSEE des deux territoires :

Pays Auray-Vannes : 320 674 habitants soit 60%

Pays Lorient : 212 722 habitants soit 40%

Pour deux raisons : le public cible majoritaire du projet est le grand public et les données les plus fiables statistiquement sont celles du recensement de la population.

Les membres de la CML formulent les remarques suivantes :

- Etant donné la clé de répartition, la communication ne doit pas être axée que sur la pêche lorientaise. Le lien avec le

territoire apparait très important.

- Faire le lien avec les outils de communication existants au niveau national, (type Ligne d'Horizon) ainsi qu'avec les autres projets DLAL FEAMP (MELOEM, Aires marines éducatives, stratégie de communication du CRC Bretagne Sud...)

AVIS DE LA CML :

Ne participent pas au vote les représentants du CDPMEM 56 : T. JACOB et O. LE NEZET

8 critères sur 8 atteints.

Avis favorable (2 abstentions)

Montant DLAL FEAMP voté : 7656 euros

## *BREIZH MER 2019-Auray*

### **Pays d'Auray**

### **Fonds sollicités :**

Europe - FEAMP - DLAL

### **Axes :**

"Travailler en Pays d'Auray" : structurer les filières locales pour favoriser des emplois pérennes sur le territoire

### **Fiche Action :**

Europe : Maintenir les espaces dédiés aux activités de pêche et d'aquaculture

### **Fonctionnement / Investissement :**

Fonctionnement

## **IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET**

---

**Nom porteur :** Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Bretagne

**N° SIRET :** 39129934400039

**Forme juridique :** Syndicat professionnel / Organisation professionnelle

**Nombre de salariés ou d'agents (ETP) :** 11.00

**Montant du budget Annuel en k€ :** 1565.00

**Representant de la structure demandeuse :** LE NEZET Olivier, Président

**Representant technique du projet :** Astrid HIRSCH, Chargé de mission ingénierie financière- Projet Ce,  
ahirsch@bretagne-peches.org

**Adresse postale :** 1 square rené Cassin 35000 Rennes

**Adresse électronique :** accueil@bretagne-peches.org

**Tel :** 0223209595

## **CARACTERISTIQUES DU PROJET**

---

### **1 - Eléments de contexte**

Les filières de la pêche et de l'aquaculture ont connu une période favorable à leur développement économique. Mais l'embellie s'avère fragile et plusieurs sujets d'inquiétude pourraient perturber leur avenir. La pêche et l'aquaculture ont besoin de visibilité et de signaux forts pour les aider à se développer de manière durable.

Les filières de production halieutique de Bretagne sont au cœur d'enjeux aussi divers que fondamentaux : planification



spatiale maritime, environnement, questions sanitaires, conséquences du BREXIT, manque de main d'œuvre et formation, prévention et gestion des risques, compétitivité et valorisation des productions...

Ce sont des questions complexes en constante interaction et bien souvent spécifiques vis-à-vis des autres activités terrestres. Les comités professionnels bretons (CRC BS, CRC BN, CDPMEM 22-29-35-56, CRPMEM, ABAPP, STEB) sont convaincus que leurs secteurs respectifs et leurs problématiques ne sont de ce fait pas toujours bien identifiées, non seulement en tant que tels mais aussi en tant que vecteurs de croissance économique bien plus large que leur propre activité. Aussi ont-ils décidé de convier leurs élus, leurs représentants républicains, pour se présenter, expliquer leurs enjeux et répondre aux questions sur leurs filières, à la manière d'une université d'été. L'objectif est également de favoriser l'émergence de politiques publiques en faveur des filières halieutiques dans lesquelles seraient associés, les acteurs du secteur, les collectivités territoriales et les services administratifs concernés. Pour l'année 2019, le choix a été fait de l'organiser sur le territoire du DLAL Auray-Vannes.

## **2 - Objectifs du projet / Améliorations attendues**

L'évènement BREIZH MER 2019 vise 3 objectifs :

- Sensibiliser les décideurs politiques à l'importance des filières halieutiques et la prise en compte de leurs problématiques
- Favoriser l'émergence de politiques publiques en faveur des filières halieutiques
- Mettre en valeur les filières et notamment cette année celles du territoire du Pays d'Auray-Vannes

## **3 - Présentation resumée du projet**

Breizh Mer 2019 est organisé à l'initiative du Comité régional des pêches (CRPMEM), des comités régionaux de la conchyliculture de Bretagne Nord et Sud (CRC) et du Comité Interprofessionnel des produits de l'aquaculture (CIPA). Les comités se sont entourés des compétences du pôle mer de OUEST FRANCE et du journal LE MARIN, organisateurs des Assises de la pêche et des produits de la mer ainsi que des Assises de l'économie de la mer.. Dans ce projet le CRPMEM est chef de file.

Cet évènement inédit se tiendra à Auray au centre Athéna le 15 novembre 2019. En amont, le 14 novembre une après-midi de découverte des filières présentes sur le Pays d'Auray-Vannes sera organisée: découverte d'un chantier conchylicole, d'une exploitation d'aquaculture, de la Criée de Quiberon.

Le public convié à ces rencontres sont les élus concernés ou sensibilisés par les filières halieutiques ( députés, nationaux et européens, sénateurs, présidents et vice-présidents des conseils départementaux et du conseil régional, présidents et vice-présidents des communautés de communes et pays du littoral, maires des principaux lieux de production ou de débarquement, représentants techniques de ces élus) et les représentants des administrations liées aux filières halieutiques.

La journée se déroulera en deux sessions, le matin et l'après-midi, entrecoupées d'un buffet servi sur place. La première session sera précédée d'une rapide présentation des secteurs et des structures à l'origine de la journée et d'une introduction avec des « grands témoins » (anciens ministres ou secrétaires d'État en charge de la pêche, personnalités nationales ou régionales engagées pour ce secteur...) conviés à cette journée.

L'objectif des comités est de privilégier les échanges avec les élus sur chacun des thèmes choisis. A ce jour le programme détaillé des rencontres n'est pas finalisé.

En marge de la manifestation, une exposition présentant chacune des filières et un zoom sur les filières des Pays de Vannes et d'Auray sera installée. Par ailleurs, chaque participant se verra remettre un document de présentation des organismes professionnels (comportant un organigramme des principaux représentants et permanents ainsi que les contacts utiles pour les liens et échanges de cette journée perdurent dans le temps), une présentation des filières et un document synthétique sur les filières dans les Pays d'Auray et de Vannes. Ce dernier document sera également produit sous format numérique et fera l'objet d'une diffusion auprès des relais locaux tels que le GALPA d'Auray-Vannes afin d'assurer une large diffusion locale.

#### **4 - Localisation**

**Localisation géographique :**

Auray

C.C. Auray Quiberon Terre Atlantique

**Secteur concerné par le projet (rayonnement)**

Régional

**Quartier prioritaire de la politique de la ville**

Le projet est localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

Le projet impacte un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

#### **5 - Résultat attendu**

Nombre de participants : cible 300 participants

Retombées presse : nombre d'articles

## **6 - Calendrier Prévisionnel**

<b>Echéance</b>	<b>Date</b>	<b>Commentaire</b>
Préparation-	01/05/2019	Préparation avec les partenaires du projet : définition du programme, choix des intervenants, invitation, communication, organisation matérielle, logistique,...
Breizh Mer	14/11/2019	Déroulement de l'événement les 14 et 15 novembre
Bilan et évaluation	31/12/2019	

## **PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - EUROPE**

### **1 - Critères obligatoires**

#### **1 - Mon projet se déroule-t-il sur le territoire du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes ?**

L'événement se déroulera le 15 novembre 2019 à Auray au Centre Athéna. Le 14 novembre 2019, des visites seront proposées et concerneront plusieurs sites des Pays de Vannes et d'Auray.

#### **2 - Mon projet répond-il à un ou plusieurs des objectifs de la stratégie DLAL FEAMP Pays d'Auray – Pays de Vannes ?**

Le projet répond à deux objectifs de la stratégie DLAL FEAMP Pays d'Auray-Vannes :

- Favoriser le dialogue entre professionnels, collectivités et usagers de la bande côtière
- Augmenter la visibilité et la notoriété des activités et des produits du territoire

#### **3 - Mon projet est-il innovant, apporte-t-il une plus-value, une nouveauté au territoire ?**

L'organisation d'une manifestation regroupant l'ensemble des filières et à destination des élus constitue une première sur le territoire au regard de son ampleur, de la diversité des filières halieutiques présentes. Par ailleurs, l'événement s'inscrit dans l'esprit du GALPA de favoriser le dialogue entre les professionnels et les collectivités.

### **2 - Critères optionnels (minimum 3/5 atteints)**

#### **1 - Intérêt collectif et/ou bénéficiaire collectif**

Co-organisateur de l'événement, le CRPMEM est une organisation professionnelle. Il regroupe l'ensemble des pêcheurs professionnels ayant un navire immatriculé dans la Région Bretagne. Par ailleurs l'événement est co-organisé par d'autres organisations professionnelles telles que le CRC BS, l'ABAPP, le CRC BN et le CIPA représentant également les professionnels des filières halieutiques.

Le projet est également à usage collectif. L'objet de la manifestation étant la prise en compte des filières halieutiques par les politiques publiques

#### **2 - Mon projet implique-t-il les professionnels ou futur professionnels des filières halieutiques, à savoir le public cible du programme DLAL FEAMP Pays d'Auray-Pays de Vannes ?**

BREIZH MER est co-organisé par le CRPMEM, le CRC BS, le CRC BN, l'ABAP, le CIPA. Ces structures sont des organisations professionnelles dans lesquelles siègent des professionnels élus. Ces structures organisent en amont et en aval de l'événement de nombreux COPIL pour préparer et organiser.

Par ailleurs le 14 novembre, il est proposé aux participants à l'événement de venir à la rencontre des professionnels du territoire à savoir : visite d'un chantier conchylicole, visite d'un site aquacole, visite de la criée

A l'issue de l'événement une évaluation sera menée.

### **3 - Mon projet préserve-t-il les ressources et la qualité de l'environnement ?**

Durant la manifestation le caractère durable des activités halieutiques et les mesures prises en ce sens seront mis en valeur.

Concernant la manifestation en elle-même, une attention particulière sera portée à ce que son organisation respecte l'environnement.

### **4 - Mon projet est-il viable économiquement ?**

BREIZHMER devrait évoluer dans un avenir proche en devenant l'interprofession bretonne des filières halieutiques.

Cette interprofession est indispensable pour la mise en œuvre de politiques publiques locales.. Ses réflexions pourraient alimenter les travaux de la CRML et des CML des GALPA

Les outils et prérogatives des structures professionnelles optimisés, coordonnés voire même développés permettraient de répondre aux attentes des entreprises des secteurs halieutiques bretons et de pouvoir faire face aux enjeux à venir.

Cette entité en devenir s'insérerait parfaitement dans la gouvernance maritime bretonne : CRML, GIP des ports de pêche, CRGFP, CORSPA, CML des GALPA ... Les structures professionnelles bretonnes sont déjà membres ou participantes à ces instances.

### **5 - Mon projet permet-il de créer ou de maintenir des entreprises, de l'emploi ?**

L'objet de la manifestation consiste à une meilleure prise en compte des filières halieutiques et de leurs problématiques par les décideurs politiques. Aussi, la mise en œuvre de politiques publiques en faveur des filières halieutiques contribue directement à la création ou au maintien des entreprises et des emplois dans ce secteur

## **3 - Accès public aux résultats de l'opération (obligatoire)**

### **1 - Quelle communication publique ai-je prévu sur les résultats de mon projet ?**

Une évaluation de la manifestation sera réalisée à l'issue de l'opération. Ces résultats seront communiqués aux financeurs et au GALPA.

Par ailleurs, une communication est prévue sur l'événement : communiqués de presse, site Internet, documents remis aux participants

## PRESENTATION FINANCIERE

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujettissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

Récupération de la TVA : Non

Assujettissement à la TVA : Non

Dépenses Réelles		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR TTC)	%
Frais de restauration (organisation buffet, petits déjeuners, cafés...)	12 000.00	36.54
Frais de communication	7 042.96	21.44
Frais de personnel (pilotage, animation, marché)	12 000.00	36.54
frais de structure	1 800.00	5.48
<b>Total</b>	<b>32 842.96</b>	<b>100.00</b>

Recettes		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR TTC)	%
Europe - FEAMP - DLAL	13 137.18	40.00
Région - Cofinancement Région pour le DLAL FEAMP	13 137.18	40.00
Autofinancement public	6 568.60	20.00
<b>Total</b>	<b>32 842.96</b>	<b>100.00</b>

## Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)

**Date :** 08/10/2019

**Pour :** Comité pour avis d'opportunité

**Avis / Décision :** FAVORABLE SOUS RESERVES

**Fonds mobilisé Europe - FEAMP - DLAL :** 13 137.18 EUR

**Explication / Commentaires :**

\* La présentation orale du porteur de projet permet d'apporter les précisions suivantes :

- Le porteur de projet rappelle que c'est un événement proposé par les structures professionnelles bretonnes : le CRPMEM, les 4 CDPMEM, les deux CRC, l'ABAPP, le syndicat de la truite d'élevage Bretagne.

- Le but de cette journée est d'échanger avec les élus sur les enjeux des filières halieutiques.

- Le programme est précisé par rapport à ce qui est décrit dans la fiche projet

- Jeudi 14 novembre : journée terrain pour que les élus puissent aller à la rencontre des professionnels. Visite de la criée de Quiberon et d'un chantier ostréicole

- Vendredi 15 novembre : journée d'échanges de 9h à 16h30 sur les thématiques suivantes : l'emploi, l'aménagement du territoire, les enjeux environnementaux et sanitaires. Focus sur le brexit avec

- Annonce de la création d'une interprofession « Breizh Mer » : rapprocher la conchyliculture, l'aquaculture, la pêche, la pisciculture, les poissonniers, les mareyeurs, les distributeurs, les conserveurs, les transporteurs...sans les GMS.

- Une invitation ciblée est lancée auprès d'élus et techniciens du territoire Pays d'Auray-Pays de Vannes. Un livret sur la filière locale est en cours de création. Il sera intégré au dossier du participant mais pourra être réutilisé après

l'événement.

- L'autofinancement du CRPMEM appelle la part du FEAMP, la région ne finançant pas les événements récurrents.

\* Suite à la présentation, les membres de la commission formulent les remarques suivantes :

- le fait d'attirer ces élus et têtes pensantes sur notre territoire est intéressant ;
- les délais entre la demande de la subvention et l'événement sont très courts, cela aurait pu être anticipé ;
- il est intéressant de financer un événement de ce type seulement s'il est suivi d'une diffusion et communication tout au long de l'année sur les filières auprès des élus du territoire. Les livrables produits à cette occasion doivent pouvoir être diffusés plus largement suite à l'événement pour faire connaître les filières auprès des élus des communes et EPCI, ainsi qu'auprès des techniciens des différents services concernés (développement économique, environnement, tourisme).

AVIS DE LA CML :

Ne participent pas au vote les représentants des structures porteuses du projet :

- T. JACOB et O. LE NEZET, CDPMEM
- S. LEMOINE et B. MAHEO, CRC Bretagne Sud

8 critères sur 8 atteints.

Avis favorable sous réserve à l'unanimité

Montant DLAL FEAMP voté : 13137,18 euros

**Réserves à lever :**

Diffusion des livrables produits sur les filières locales suite à l'événement pour faire connaître les filières auprès des élus des communes et EPCI, ainsi qu'auprès des techniciens des différents services concernés (développement économique, environnement, tourisme).